

Synthèse des discussions de la séance du 17 novembre 2023

Comprendre la mort au front à travers l'archéo-anthropologie : le cas de la Première Guerre mondiale

N.B. Cette discussion prend place à la suite de la présentation de Marine Meucci dans le cadre du Réseau Les Morts. *Regards, Récits, Réflexions* et plus précisément du séminaire *Du trépas à la tombe*. Il s'agit d'une réflexion commune à laquelle prennent part l'ensemble des participant·es. Le résumé de l'intervention se trouve à la fin de ce document.

Avec environ 1,4 million de français décédés, la Première Guerre mondiale marque assurément l'entrée de la France dans une nouvelle dimension de la gestion des morts. Parmi ces soldats français décédés, 250 000 sont encore portés disparus. Face à ce constat, l'archéo-anthropologie s'arme de patience mais aussi de minutie. L'analyse du squelette, l'identification par l'ADN, l'extraction des données pathologiques et isotopiques – permettant de recueillir des informations sur le lieu de naissance ou encore sur l'alimentation du sujet décédé – ou encore la recherche à travers les diverses archives disponibles permettent de mieux comprendre les conditions d'occurrence de la mort au front.

Loin d'entrer dans un schéma-type, la mort au front est plurielle tant par les conditions de sa survenue (maladie, infection, par balle, par artillerie, lors du transport en ambulance, etc.) que par son traitement qui peut être sommaire avec une inhumation hâtive sur place voire, dans de nombreux cas, avec l'abandon du corps sur le champ de bataille, comme il peut être plus élaboré quand la mort survient en dehors d'un contexte de combats intenses ou en fonction du grade des soldats. La mise en pratique de gestes funéraires n'est ainsi pas systématique et les données archéologiques recueillies sur place ne suffisent pas toujours à déterminer leur existence ou non. Un corps retrouvé face contre terre n'est ainsi pas une preuve évidente d'une forme d'irrespect envers le défunt. A-t-il été enterré par des camarades ? Des ennemis ? Ou bien encore des civils ? Sa mise en terre s'est-elle faite dans l'urgence ? Pour un besoin sanitaire ? Seule une correspondance avec des archives permettrait d'affirmer qu'il s'agit d'actes malveillants.

Il se pose alors la question des méthodes utilisées par l'archéo-anthropologie. Sont-elles toujours nécessaires afin d'identifier les dépouilles ? Nous pouvons notamment penser au tata¹ de Chasselay² – aussi appelé nécropole de Chasselay – dans lequel 25 dépouilles ont été attribuées à des tirailleurs sénégalais à partir de recherches exclusivement historiques et non génétiques. La polémique s'étant déclenchée autour de cette identification, jugée insuffisante

¹ En langue wolof, un tata est une enceinte funéraire fortifiée.

² Commune située en Auvergne-Rhône-Alpes, entre Lyon et Villefranche-sur-Saône.

par certain-es, montre à quel point les données archivistiques ne suffisent pas à répondre à l'exigence du public dans un contexte où des enjeux politiques existent, et où l'affect est omniprésent. C'est ainsi que coupler des données archéo-anthropologiques à une analyse des archives historiques permet d'obtenir un résultat davantage satisfaisant.

La discussion générale se clôt autour d'interrogations éthiques eu égard à ces méthodes d'analyse qui peuvent parfois être intrusives voire destructives sur des corps déjà meurtris (analyses des dents, carottage des ossements, etc.). Ces interventions directes sur les dépouilles sont par exemple interdites par la *Commonwealth War Graves Commission* ou encore le *Volksbund Deutsche Kriegsgräberfürsorge* concernant les dépouilles des soldats du *Commonwealth* et allemands. Dans le contexte français, ces analyses sont autorisées par l'Office national des combattants et des victimes de guerre (ONaCVG) tout en respectant un cadre éthique précis et un suivi systématique.

Réseau Les Morts. Regards, Récits, Réflexions.

« Les morts de la Première Guerre mondiale : entre gestion passée et actuelle »

Intervenante :

Marine Meucci, doctorante en anthropologie biologique.

Résumé de la séance

La Première Guerre mondiale marque un tournant dans la gestion et la vision des corps morts en guerre. Ce constat se dessine dès les premiers mois de la guerre, tant la violence et l'abondance de cadavre tétanisent les réseaux d'organisation sur le front : les corps affluent et l'Etat ne peut pas mettre en place le rapatriement des soldats ni autoriser les familles à venir les chercher sur le front (Pau, 2010). Ces corps sont encore un enjeu d'actualité car les découvertes fortuites se multiplient par l'urbanisation excessive et la multiplication des chantiers de différentes sortes. Encore aujourd'hui 700 000 soldats, toutes nationalités confondues, demeurent disparus parmi lesquels 250 000 français. Ce chiffre vertigineux s'explique de différentes manières : les morts oubliés sur le champ de bataille, les morts enterrés par les ennemis et/ou sans documentation sur le lieu d'inhumation, les victimes des « mercantis » de la mort (Pau, 2017), les tombes isolées non répertoriées, les soldats dont les corps ont été meurtris par la violence de la guerre (e.g. démembrement) etc. Chaque année, une vingtaine de soldats sont encore découverts et entrent légalement dans le cadre du ministère des Armées, par le biais de l'ONaCVG (Office National des Combattants et Victimes de Guerre) et de la mention « Mort pour la France » créée en 1915.

Toutes ces informations amènent un constat encore trop peu reconnu : les corps de militaires 1870, Première et Seconde Guerres mondiales dépendent d'un cadre légal et d'un statut spécifiques et exclusifs au ministère des Armées (Meucci et al., 2022). En ce sens, les découvertes actuelles ne peuvent pas être gérées par des institutions archéologiques ou judiciaires.

Cette communication a pour but de présenter les cadres légaux et les moyens de gestions actuels de ces corps, tout en présentant les données archéo-anthropologiques recueillies à partir de ces découvertes.

Résumé rédigé par Marine Meucci